
Guide relatif à la procédure de qualification

Complément à l'ordonnance sur la
formation professionnelle initiale dans
les métiers suivants:

- 43905** **Mécanicienne en machines
agricoles CFC**
**Mécanicien en machines
agricoles CFC**

- 43906** **Mécanicienne en machines
de chantier CFC**
**Mécanicien en machines
de chantier CFC**

- 43907** **Mécanicienne d'appareils
à moteur CFC**
**Mécanicien d'appareils
à moteur CFC**

Généralités

Ce guide a été élaboré à titre d'information. Il sert également de directive relative à la procédure de qualification et s'adresse à toutes les personnes impliquées dans la formation initiale de mécanicien en machines agricoles CFC, de mécanicien en machines de chantier CFC et de mécanicien d'appareils à moteur CFC:

- Apprenti
- Formateur
- Personnel enseignant pour la formation professionnelle initiale
- Personnel enseignant de l'enseignement de la culture générale
- Responsables des cours interentreprises
- Experts en chef et experts de la procédure de qualification

Vous trouverez les documents pour les différents métiers dans la zone de téléchargement sur www.agrotecsuisse.ch.

Pour faciliter la lecture du document, le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes.

Domaines de qualification

a. Examen partiel 10–12 h (600–720 minutes)

Position**Couper** (tournage/travaux sur établi)

Pour la position Couper, deux exercices sont à réaliser dans un délai de 210 à 240 minutes chacun.

Assembler (soudage/construction)

La position Soudage est contrôlée par un travail à réaliser dans un délai de 210 à 240 minutes.

b. Travaux pratiques 10–12h (600–720 minutes)

Position

Bases interdisciplinaires

Travaux interdisciplinaires

Travaux spécifiques aux professions

Les positions sont subdivisées en 5 sous-points.

Chaque sous-point est contrôlé au moyen de 3 exercices de 40 minutes. Les différents exercices peuvent être fractionnés en plusieurs exercices partiels.

- Pour chaque exercice, des points sont accordés pour la position «Bases interdisciplinaires».
- Pour les sous-points 1 à 4, des points sont accordés pour la position «Travaux interdisciplinaires».
- Dans le sous-point 5, des points sont accordés pour la position «Travaux spécifiques aux professions».

Il est recommandé d'accorder respectivement 20 points pour chaque exercice dans les domaines «Bases interdisciplinaires» et «Travaux interdisciplinaires»/«Travaux spécifiques aux professions». Il convient impérativement de veiller à ce que le même nombre de points soit utilisé pour chaque exercice. Autrement, cela impliquerait une pondération dans les sous-points.

Totalisation des points

Les points de l'ensemble des sous-points sont additionnés, puis calculés à l'aide de la formule suivante:

$$\frac{\text{Points obtenus} \times 5}{\text{Nombre max. de points}} + 1$$

Arrondissement des notes

Les notes de l'ensemble des positions et sous-points sont arrondies à des notes entières et des demi-notes.

Répartition des sous-points

Sous-point	Objectif particulier
1 Entraînements mécaniques	1.1 Compétences transversales 1.2 Mathématiques, physique 1.4 Technique de contrôle des longueurs 1.9 Informations techniques Compétences méthodologiques 2.1 Eléments des machines 2.2 Directions, freins 2.3 Châssis
2 Hydraulique	1.1 Compétences transversales 1.2 Mathématiques, physique 1.4 Technique de contrôle des longueurs 1.7 Bases de la technique des fluides 1.9 Informations techniques Compétences méthodologiques 2.4 Hydraulique
3 Électrotechnique	1.1 Compétences transversales 1.2 Mathématiques, physique 1.4 Technique de contrôle des longueurs 1.6 Bases de l'électrotechnique 1.9 Informations techniques Compétences méthodologiques 2.5 Equipements électriques
4 Moteurs	1.9 Informations techniques Compétences méthodologiques 2.6 Moteurs à combustion
5 Machines et véhicules	1.9 Informations techniques Compétences méthodologiques 2.7 Sécurité, confort 3.1 Travaux spécifiques 3.2 Machines et appareils

c. Connaissances professionnelles 4h (240 minutes)

Outils

- 1.1 Aucun outil
- 1.2 Aucun outil
- 1.3 VSM – extrait de normes, tabelles
- 2.1 Aucun outil
- 2.2 Aucun outil
- 2.3 Livre de formules, tabelles, calculatrice de poche

Bases interdisciplinaires 80 minutes

	Objectif particulier	
1.1 Sous-point	1.3 Directives 1.4 Technique de contrôle des longueurs 1.5 Technique de fabrication 1.8 Connaissance des matières	20 minutes
1.2 Sous-point	1.6 Bases de l'électrotechnique (sans schéma) 1.7 Bases de la technique des fluides (sans schéma)	20 minutes
1.3 Sous-point	1.9 Informations techniques (sans schéma de branchement)	40 minutes

Travaux interdisciplinaires 135 minutes

	Objectif particulier	
2.1 Sous-point	2.1 Eléments des machines 2.2 Directions, freins 2.3 Châssis 2.7 Sécurité, confort	30 minutes
2.2 Sous-point	2.4 Hydraulique (y compris schémas de branchement) 2.5 Equipements électriques (y compris schémas de branchement) 2.6 Moteurs à combustion	50 minutes
2.3 Sous-point	Exercice interdisciplinaire	55 minutes

Travaux spécifiques aux professions 25 minutes

	Objectif particulier	
3.1 Sous-point	3.1/4.1/5.1 Travaux spécifiques (épreuve orale) 3.2/4.2/5.2 Machines et appareils	25 minutes

Totalisation des notes dans la branche

c. Connaissances professionnelles

Bases interdisciplinaires	Pondération	
1.1 Sous-point	<input type="text"/>	
1.2 Sous-point	<input type="text"/>	
1.3 Sous-point	<input type="text"/>	
Total de tous les sous-points	<input type="text"/>	
Moyenne de tous les sous-points		<input type="text"/>
		<input type="text"/>
Travaux interdisciplinaires		
2.1 Sous-point	<input type="text"/>	
2.2 Sous-point	<input type="text"/>	
2.3 Sous-point	<input type="text"/>	
Total de tous les sous-points	<input type="text"/>	
Moyenne de tous les sous-points		<input type="text"/>
		<input type="text"/>
		<input type="text"/>
Travaux spécifiques aux professions		
3.1 Sous-point (épreuve orale)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Note d'école de l'enseignement des connaissances professionnelles (Moyenne de toutes les notes semestrielles)		<input type="text"/>
		<input type="text"/>
Total de toutes les positions		<input type="text"/> /8
Note de branche c. Connaissances professionnelles		<input type="text"/>

Modèle de grille horaire

1re demi-journée

Heure	07:15	07:25	07:35	07:45	07:55	08:05	08:15	08:25	08:35	08:45	08:55	09:05	09:15	09:25	09:35	09:45	09:55	10:05	10:15	10:25	10:35	10:45	10:55	11:05	11:15	11:25	11:35	11:45	11:55	12:05	
Heure	13:30	13:40	13:50	14:00	14:10	14:20	14:30	14:40	14:50	15:00	15:10	15:20	15:30	15:40	15:50	16:00	16:10	16:20	16:30	16:40	16:50	17:00	17:10	17:20	17:30	17:40	17:50	18:00	18:10	18:20	
Candidats																															
1				Sous-point 1 P.1			Sous-point 1 P.2				Sous-point 1 P.3																				
2				Sous-point 1 P.2			Sous-point 1 P.3				Sous-point 1 P.1																				
3				Sous-point 1 P.3			Sous-point 1 P.1				Sous-point 1 P.2																				
4				Sous-point 2 P.1			Sous-point 2 P.2				Sous-point 2 P.3																				
5				Sous-point 2 P.2			Sous-point 2 P.3				Sous-point 2 P.1																				
6				Sous-point 2 P.3			Sous-point 2 P.1				Sous-point 2 P.2																				
7				Sous-point 3 P.1			Sous-point 3 P.2				Sous-point 3 P.3																				
8				Sous-point 3 P.2			Sous-point 3 P.3				Sous-point 3 P.1																				
9				Sous-point 3 P.3			Sous-point 3 P.1				Sous-point 3 P.2																				
10				Sous-point 4 P.1			Sous-point 4 P.2				Sous-point 4 P.3																				
11				Sous-point 4 P.2			Sous-point 4 P.3				Sous-point 4 P.1																				
12				Sous-point 4 P.3			Sous-point 4 P.1				Sous-point 4 P.2																				
13				Sous-point 5 P.1			Sous-point 5 P.2				Sous-point 5 P.3																				
14				Sous-point 5 P.2			Sous-point 5 P.3				Sous-point 5 P.1																				
15				Sous-point 5 P.3			Sous-point 5 P.1				Sous-point 5 P.2																				
16				Théorie																											
17							Théorie																								
18											Théorie																				

2e demi-journée

Heure	07:15	07:25	07:35	07:45	07:55	08:05	08:15	08:25	08:35	08:45	08:55	09:05	09:15	09:25	09:35	09:45	09:55	10:05	10:15	10:25	10:35	10:45	10:55	11:05	11:15	11:25	11:35	11:45	11:55	12:05	
Heure	13:30	13:40	13:50	14:00	14:10	14:20	14:30	14:40	14:50	15:00	15:10	15:20	15:30	15:40	15:50	16:00	16:10	16:20	16:30	16:40	16:50	17:00	17:10	17:20	17:30	17:40	17:50	18:00	18:10	18:20	
Candidats																															
1				Sous-point 5 P.1			Sous-point 5 P.2				Sous-point 5 P.3																				
2				Sous-point 5 P.2			Sous-point 5 P.3				Sous-point 5 P.1																				
3				Sous-point 5 P.3			Sous-point 5 P.1				Sous-point 5 P.2																				
4				Théorie																											
5							Théorie																								
6											Théorie																				
7				Sous-point 1 P.1			Sous-point 1 P.2				Sous-point 1 P.3																				
8				Sous-point 1 P.2			Sous-point 1 P.3				Sous-point 1 P.1																				
9				Sous-point 1 P.3			Sous-point 1 P.1				Sous-point 1 P.2																				
10				Sous-point 2 P.1			Sous-point 2 P.2				Sous-point 2 P.3																				
11				Sous-point 2 P.2			Sous-point 2 P.3				Sous-point 2 P.1																				
12				Sous-point 2 P.3			Sous-point 2 P.1				Sous-point 2 P.2																				
13				Sous-point 3 P.1			Sous-point 3 P.2				Sous-point 3 P.3																				
14				Sous-point 3 P.2			Sous-point 3 P.3				Sous-point 3 P.1																				
15				Sous-point 3 P.3			Sous-point 3 P.1				Sous-point 3 P.2																				
16				Sous-point 4 P.1			Sous-point 4 P.2				Sous-point 4 P.3																				
17				Sous-point 4 P.2			Sous-point 4 P.3				Sous-point 4 P.1																				
18				Sous-point 4 P.3			Sous-point 4 P.1				Sous-point 4 P.2																				

3e demi-journée

Heure	07:15	07:25	07:35	07:45	07:55	08:05	08:15	08:25	08:35	08:45	08:55	09:05	09:15	09:25	09:35	09:45	09:55	10:05	10:15	10:25	10:35	10:45	10:55	11:05	11:15	11:25	11:35	11:45	11:55	12:05	
Heure	13:30	13:40	13:50	14:00	14:10	14:20	14:30	14:40	14:50	15:00	15:10	15:20	15:30	15:40	15:50	16:00	16:10	16:20	16:30	16:40	16:50	17:00	17:10	17:20	17:30	17:40	17:50	18:00	18:10	18:20	
Candidats																															
1				Sous-point 3 P.1			Sous-point 3 P.2				Sous-point 3 P.3																				
2				Sous-point 3 P.2			Sous-point 3 P.3				Sous-point 3 P.1																				
3				Sous-point 3 P.3			Sous-point 3 P.1				Sous-point 3 P.2																				
4				Sous-point 4 P.1			Sous-point 4 P.2				Sous-point 4 P.3																				
5				Sous-point 4 P.2			Sous-point 4 P.3				Sous-point 4 P.1																				
6				Sous-point 4 P.3			Sous-point 4 P.1				Sous-point 4 P.2																				
7				Sous-point 5 P.1			Sous-point 5 P.2				Sous-point 5 P.3																				
8				Sous-point 5 P.2			Sous-point 5 P.3				Sous-point 5 P.1																				
9				Sous-point 5 P.3			Sous-point 5 P.1				Sous-point 5 P.2																				
10				Théorie																											
11							Théorie																								
12											Théorie																				
13				Sous-point 1 P.1			Sous-point 1 P.2				Sous-point 1 P.3																				
14				Sous-point 1 P.2			Sous-point 1 P.3				Sous-point 1 P.1																				
15				Sous-point 1 P.3			Sous-point 1 P.1				Sous-point 1 P.2																				
16				Sous-point 2 P.1			Sous-point 2 P.2				Sous-point 2 P.3																				
17				Sous-point 2 P.2			Sous-point 2 P.3				Sous-point 2 P.1																				
18				Sous-point 2 P.3			Sous-point 2 P.1				Sous-point 2 P.2																				

Modèle de fiche d'évaluation

Domaine de qualification : Travaux pratiques		Expert 1 :										Expert 2 :																																			
		Numéro de passage :		Points max.								1		2		3		4		5		6		7		8		9		10		11		12		13		14		15		16		17		18	
Sous-position : 1		Barème		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0							
Critères d'évaluation																																															
Bases Interdisciplinaires																																															
Travaux Interdisciplinaires																																															
Travaux spécifiques aux professions																																															
Bases Interdisciplinaires																																															
Travaux Interdisciplinaires																																															
Travaux spécifiques aux professions																																															
Bases Interdisciplinaires																																															
Travaux Interdisciplinaires																																															
Travaux spécifiques aux professions																																															
Bases Interdisciplinaires																																															
Travaux Interdisciplinaires																																															
Travaux spécifiques aux professions																																															
Bases Interdisciplinaires																																															
Travaux Interdisciplinaires																																															
Travaux spécifiques aux professions																																															
Bases Interdisciplinaires																																															
Travaux Interdisciplinaires																																															
Travaux spécifiques aux professions																																															
Bases Interdisciplinaires																																															
Travaux Interdisciplinaires																																															
Travaux spécifiques aux professions																																															
Bases Interdisciplinaires																																															
Travaux Interdisciplinaires																																															
Travaux spécifiques aux professions																																															
Bases Interdisciplinaires																																															
Travaux Interdisciplinaires																																															
Travaux spécifiques aux professions																																															
Bases Interdisciplinaires																																															
Travaux Interdisciplinaires																																															
Travaux spécifiques aux professions																																															
Bases Interdisciplinaires																																															
Travaux Interdisciplinaires																																															
Travaux spécifiques aux professions																																															
Bases Interdisciplinaires																																															
Travaux Interdisciplinaires																																															
Travaux spécifiques aux professions																																															
Bases Interdisciplinaires																																															
Travaux Interdisciplinaires																																															
Travaux spécifiques aux professions																																															
Bases Interdisciplinaires																																															
Travaux Interdisciplinaires																																															
Travaux spécifiques aux professions																																															
Bases Interdisciplinaires																																															
Travaux Interdisciplinaires																																															
Travaux spécifiques aux professions																																															
Bases Interdisciplinaires																																															
Travaux Interdisciplinaires																																															
Travaux spécifiques aux professions																																															
Bases Interdisciplinaires																																															
Travaux Interdisciplinaires																																															
Travaux spécifiques aux professions																																															
Bases Interdisciplinaires																																															
Travaux Interdisciplinaires																																															
Travaux spécifiques aux professions																																															
Bases Interdisciplinaires																																															
Travaux Interdisciplinaires																																															
Travaux spécifiques aux professions																																															

Adresses importantes

AM Suisse

Chräjeninsel 2, 3270 Aarberg

T +41 32 391 99 44, F +41 32 391 99 43

agrotecsuisse@amsuisse.ch, www.agrotecsuisse.ch

- Epreuves pour l'examen partiel (branche d'examen a)
- Epreuves pour l'examen écrit (branche d'examen c)
- Orfo / Plan de formation / Vue d'ensemble de la formation pour l'entreprise, l'école professionnelle et les cours interentreprises / Recommandations relatives au raccourcissement de la formation initiale / Rapport de formation / Liste des installations minimales

Centre suisse de services Formation professionnelle Orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO)

Procédure de qualification

Maison des cantons

Speichergasse 6, Case Postale

3001 Berne

www.qv.berufsbildung.ch

- Manuels d'experts pour nouveaux experts
- Formulaires de notes à télécharger pour l'ensemble des métier

Agrotec Suisse
Une association professionnelle d'AM Suisse

AM Suisse
Chräjeninsel 2, 3270 Aarberg
T +41 32 391 99 44, F +41 32 391 99 43
agrotecsuisse@amsuisse.ch, www.agrotecsuisse.ch